

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

souhaite mettre fin à la vente des voitures essence et diesel d'ici à 2040

déjà à l'électrique ?

« On fait largement un aller-retour Seyssinet-La Mure sans stress »

Dominique Seon, dirigeant d'Agori, un cabinet d'expertise comptable et commissariat aux comptes, n'a pas attendu la déclaration de Nicolas Hulot. Ni cette date de 2040. Avec des bureaux basés à Seyssinet-Pariset, Vizille et La Mure pour 45 salariés, la société a en effet fait le choix de l'électrique depuis 2015.

Deux Renault Zoé et une Twizy trônent ainsi sur le parking. Ces trois véhicules propres se sont ajoutés à d'autres plus classiques, à moteurs thermiques. Et ça marche. « Les véhicules électriques sont même les plus choisis par les collaborateurs, les plus demandés. » Et l'on peut donc aller à La Mure en roulant en Zoé ? « Bien sûr, on va à La Mure facilement. On fait très largement un aller-retour Seyssinet-La Mure sans stress. » Avec la montée de Laffrey ? « Oui. Sur les 9 kilomètres de la montée, c'est vrai que l'on tape dans la batterie, mais, à la descente, on recharge et on regagne tout ce que l'on a perdu à la montée. »

« Ce n'est pas un choix économique, c'est un choix humaniste »

Dominique Seon explique ce choix de l'électrique : « Je l'ai toujours dit, ce n'est pas un choix économique, c'est un choix humaniste par rapport à la pollution, par rapport à la culture de notre entreprise. Cela a d'ailleurs été l'un des axes de la société d'avoir une gestion écocitoyenne en in-

terne. On a installé une borne professionnelle à Seyssinet, que l'on met à disposition de nos clients qui viennent. Notre système de recharge (7 kilowatts) leur est ainsi accessible. On pourrait également recharger à La Mure ou à Vizille sur des prises classiques en 220, mais c'est beaucoup moins rapide. »

« Ce qui surprend le plus, c'est l'absence de bruit »

À l'écouter, conduire une voiture électrique, cela vous change la vie, ou tout du moins la conduite. « En ville, ce qui surprend le plus, c'est l'absence de bruit. C'est remarquable, comme le fait de ne pas avoir à passer des vitesses. Avec l'électrique, on roule plus cool. Je fais cependant la différence entre les déplacements urbains et les longues distances. Les Zoé sont des voitures plus urbaines. Mais on est plus détendu au volant. Je me surprends même à ne pas mettre la radio, car il n'y a pas besoin de masquer le bruit de fond. »

Après un premier véhicule acheté en 2015, puis deux en 2016, la flotte d'Agori devrait encore s'agrandir. « On va racheter une quatrième voiture pour remplacer un vieux diesel et bénéficier des nouvelles batteries plus performantes. » Le bilan est sans nuance : « Je ne vois que des points positifs... » Et pour partir en vacances ? « Si je partais à moins de 100 km de Grenoble, pourquoi pas... »

Propos recueillis par F.A.



Outre la Zoé, la Twizy, plus urbaine, se fait une place dans la ville. Photos Le DL et DR

Dès 2021, dans l'agglomération grenobloise, les bus diesel auront tous disparu



Yann Mongaburu, président du SMTC, se réjouit de l'annonce de Nicolas Hulot, même s'il regrette un « calendrier qui aurait pu être plus ambitieux ». Photo Le DL/Archives

Yann Mongaburu, président du SMTC, rappelle volontiers qu'il s'agit d'une promesse de campagne de l'équipe Piolle. Et qu'elle sera « effective » avec un peu d'avance : « en 2021, il n'y aura plus de bus diesel du SMTC dans l'agglomération. On s'était donné dix ans pour y parvenir... en 2014. » Les bus diesel seront remplacés par des bus fonctionnant à l'électricité ou au gaz (GNV).

Estimant que l'annonce de Nicolas Hulot est « un cap fort dont on ne peut que se féliciter », « qui va permettre aux industriels de s'organiser », Yann Mongaburu regrette cependant le calendrier, 2040, « alors que la Norvège a an-

noncé la même mesure pour 2025, l'Allemagne pour 2030. Les industriels de ces pays auront donc un temps d'avance. Dommage. » D'autant plus regrettable, explique l' élu, que, « pour atteindre les objectifs de la COP21, nous devons réduire, d'ici à 2030, de 40 % nos gaz à effet de serre et de 30 % la consommation énergétique liée à nos déplacements. »

Si le SMTC a choisi en 2014, « à l'unanimité », de ne plus commander de bus diesel, il a aussi « un rôle à jouer pour accompagner les automobilistes, les entreprises dans la transition. Ainsi, nous agissons sur la réglementation, notamment avec le plan de

déplacement urbain. Dans le même temps, nous travaillons avec des énergéticiens, Total par exemple, avec des concessionnaires, avec la filière hydrogène. Car la transition impulsée par l'annonce de Nicolas Hulot doit être une chance pour notre territoire, pour nos industriels. Ils sont d'ailleurs nombreux à l'avoir compris et à déjà s'engager avec nous. »

Le SMTC devrait dévoiler, avant la fin de l'année, un schéma directeur pour l'implantation de nouvelles bornes électriques. En premier lieu, devraient être équipés les espaces déjà dédiés au stationnement. Et l' élu d'insister, une nouvelle fois, sur les opportunités de cette transition :

« L'électricité des bornes de recharge doit, par exemple, être renouvelable, relocalisée. En poussant à la création de centres de distribution urbains s'appuyant sur des véhicules plus responsables, nous sommes aussi – le SMTC et le Métro – dans notre rôle. Nous donnons une impulsion forte. »

Pour mémoire, un centre urbain de distribution est déjà en fonctionnement au MIN de Grenoble et un deuxième centre devrait être opérationnel avant la fin de l'année. Ils devraient permettre la suppression des camions de livraison diesel au profit de véhicules moins polluants.

M.E.



813969100



TROIS QUESTIONS À...

Bruno Renard
Coordinateur de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)

« Les flottes de véhicules d'entreprise seront passées au vert bien avant 2040 »

→ Dans cette course qui vient de commencer contre les voitures essence et diesel, les entreprises peuvent-elles être un levier important de succès ?

« Parfaitement. Je pense même que les flottes de véhicules d'entreprise seront passées au vert bien avant 2040. Au centre CEA de Grenoble, nous appliquons des règles de renouvellement pour notre flotte d'entreprise qui ne permettent quasiment plus, sauf conditions très particulières, d'acheter des thermiques. Avec l'autonomie des batteries qui ne cesse d'augmenter et l'avènement de l'hydrogène, ces conditions vont disparaître très rapidement. Si on couple cela avec le déploiement massif de l'autopartage sur les flottes d'entreprises, permettant des usages soirs et weekend dans le cadre des plans de mobilité, les entreprises seront au cœur de cette réussite. »

→ Comment aider, dès aujourd'hui, les entreprises à basculer sur des véhicules propres ?

« Il faut développer les infrastructures de recharges. Les "Programmes d'investissement d'avenir" et le programme "Advenir" œuvrent en ce sens pour déployer des bornes au fil des besoins. Quels modes d'organisation privilégier pour faciliter l'usage de ces mobilités électriques et hybrides rechargeables ? Ce sera un des thèmes des ateliers des 3^{es} Assises des plans de mobilité, "Quelle stratégie de développement territorial pour les infrastructures de recharges, publiques et privées, leurs services associés et leurs tarifications ?", organisées lors des JMD. »

→ Justement, la 7^e édition des Journées mobilité durable (JMD) se déroulera du 28 au 30 septembre à Grenoble. Quel est l'objectif de cette manifestation, chaque année plus importante ?

« Cette année, les JMD – Journées mobilité durable – se renouvellent et s'inscrivent au cœur de l'événement "Mouv' 2017", premier grand rendez-vous national autour de la mobilité durable. Cette édition rassemblera décideurs, collectivités, entreprises... en gros, tous les acteurs français de la mobilité durable, pour trois événements, les 28, 29 et 30 septembre prochains : les 3^{es} Assises nationales des plans de mobilité, le 1^{er} forum international "Creative Mobilities" où la ville de Medellín sera mise à l'honneur, et la Fête de la mobilité au cœur de la métropole grenobloise. À noter que les 3^{es} Assises nationales des plans de mobilité contribueront aux "Assises de la mobilité" pour la loi d'orientation des mobilités annoncée le 1^{er} juillet dernier par le président de la République Emmanuel Macron. Organisées à la Maison Minatec – CEA de Grenoble, par la Fédération des acteurs des plans de mobilité (FAPM), elles constituent un point d'étape sur la mise en place des plans de mobilité à trois mois de l'échéance du 1^{er} janvier 2018, imposés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte. »

Les Journées mobilité durable (JMD) auront lieu les 28, 29 et 30 septembre au CEA de Grenoble, à Minatec, ainsi qu'à la Caserne de Bonne et dans le centre-ville de Grenoble. Elles sont organisées par le CEA Grenoble, le PDIE Grenoble Presqu'île/Giant et notre journal, Le Dauphiné Libéré : www.journee-mobilite-durable.fr

le dauphiné libéré
balades

144 ITINÉRAIRES

en Drôme, Ardèche

et Provence

à pied, à vélo,
en famille...

6,50 €*

le dauphiné libéré



BON DE COMMANDE à retourner à : DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Service VPC - 650 route de Valence - 38913 Veurey Cedex

Oui, je souhaite recevoir :exemplaire(s) de Le Dauphiné Libéré - Hors-série 2017 - Balades dans la Drôme

*au prix de 6,50 € l'unité + 2 € de participation à l'envoi = €

Ecrire en capitale, n'inscrire qu'une lettre par case. Laisser une case entre deux mots

M. Mlle, Mlle, Nom et Prénom

Résidence / Escalier / Bâtiment

N° Rue / Avenue / Boulevard ou Lieu-dit

Codé postal

Commune

Je joins mon règlement d'un montant de € par :

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de : DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Carte bancaire :

Date d'expiration /

Je peux aussi commander par téléphone (uniquement par CB) au 04 76 88 70 88.

Signature

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux données vous concernant.

EN VENTE chez votre marchand de journaux ou boutique.ledauphine.com